

LOCALE

# Tarifs de l'eau : ça ne coule plus de source pour les élus Les décisions au fil du conseil

 5 min

C'est une véritable bronca qui s'est élevée contre l'augmentation des tarifs 2024 de l'eau, de l'assainissement et des déchets (redevance spéciale pour les professionnels qui touche aussi les municipalités) mises au vote au conseil d'Agglo ce 14 décembre à Marseillan. Au premier chef, les élus mézois particulièrement remontés contre une délibération prévoyant une revalorisation de 12 € par an pour les ménages de Mèze (tarifs en hausse de 8,5 % calculés pour une consommation de 120 m<sup>3</sup>/an). Sète subira une hausse de la facture de 9 € par an.

C'est d'abord le manque « de préparation du dossier et de concertation » en amont avec les élus concernés qui a été pointée par les élus de tous bords. Réclamant des éléments précis pour justifier de telles hausses après celles de l'an dernier.

Yves Michel, vice-président et rapporteur de la délibération, invité à s'expliquer, a estimé que « ces augmentations sont liées aux objectifs que nous nous sommes fixés ensemble sur la protection de la ressource en eau. Elle passe par des travaux conséquents qui permettent d'avoir des réseaux et des branchements de qualité. Pour cela nous devons nous donner les moyens d'investir. »

« Arrêtez votre matraquage fiscal ! »

Il a détaillé les sommes prévues, avec 1,9 M€ pour le réseau pluvial de Sète et 680 000€ pour le réseau potable de Mèze (réparation des fuites, des casses ou encore pour la réhabilitation du réservoir). Selon les chiffres du vice-président, Mèze, qui fonctionne en régie sans capacité d'auto-financement, serait encore loin des objectifs de renouvellement de réseaux fixés à 1,2 % par an au niveau national. Évoquant même un taux inférieur à 0,5 % avant que la compétence n'échoie en 2020 à l'Agglo (elle vise 85 % de taux de rendement).

Voilà qui n'a pu que piquer au vif le maire de Mèze, Thierry Baëza, également vice-président, comme l'élu mézois Marcel Graine. « Arrêtez votre matraquage fiscal ! », a-t-il lâché, excédé. Révélant au passage qu'en commission "cycle de l'eau", il avait même été annoncé un bond de 40 % de la facture pour les Mézois, alors que, dans le même temps, la consommation d'eau baisse (-2,91 %) et le taux de perte de 6,74 % est « le meilleur taux de tous les réseaux, contre 6,80 % avant la fusion, preuve que nos réseaux étaient en très bon état », a martelé Thierry Baëza, battant ainsi en brèche le statut de mauvais élève qu'Yves Michel venait de lui dresser.

## Redevance spéciale rejetée

Preuve à l'appui, les budgets excédentaires de la régie avant la fusion, et le texte de la convention signé en 2021 avec l'Agglo pour le transfert de la compétence eau, qui saluait justement les investissements importants réalisés par Mèze. « Ce qui a permis de transférer des ouvrages d'eau potable en très bon état et [...] fait apparaître un taux de perte faible. Ce n'est pas moi qui l'ai écrit, c'est vous ! », a relu Thierry Baëza à l'intention de François Commeinhes. « À l'époque, on faisait nos travaux. Maintenant, on nous dit qu'on est déficitaire et qu'on ne peut pas faire les travaux à moins de prendre l'argent de l'eau de Sète. Je vais vous dire un truc, vous nous rendez la régie de l'eau et nous, on saura la gérer ! », renchérit Thierry Baëza.

Le maire de Frontignan Michel Arrouy est fortement monté au créneau en « solidarité » avec Mèze. Il a refusé catégoriquement de voter les autres hausses de tarifs annoncées (assainissement et redevance spéciale déchets). En raison de la situation sociale et économique des administrés et en l'absence de budget détaillé, a-t-il dit. « Nous devons être responsables. Gérer c'est choisir. Il y a des priorités. Si c'est la ressource en eau, affirmons-le dans nos budgets. Mais on ne peut pas à chaque fois lever l'impôt, c'est un aveu de faiblesse. Il faut arrêter la facilité, la crise sociale ne fait que démarrer ! »

Les élus d'opposition sétois comme Sébastien Pacull, Véronique Calueba ou Philippe Carabasse lui ont emboîté le pas, pointant du doigt des dépenses « non prioritaires », comme les 4 M€ dédiés à l'installation de statues à l'entrée des villes de l'Agglo. La délibération sur l'eau a été adoptée sur le fil à une voix d'écart. Celle pour l'assainissement à quatre voix d'écart. En revanche, la hausse de la taxe spéciale déchets (+23 %) pour les professionnels et enlèvement des dépôts sauvages a été rejetée par 26 voix contre 23. Fait rarissime.

La hausse des tarifs de l'eau, de l'assainissement et des déchets, a fait éclater de profondes divisions.

Hélène Amiraux

hamiraux@midilibre.com

Chèque eau Un fonds de solidarité sous la forme de "chèques eau" a été adopté au bénéfice des usagers de la ville de Mèze à destination des abonnés en situation de pauvreté-précarité. Une enveloppe globale a été votée à hauteur de 10 000 €.

avances sur Subventions Des avances sur subventions prévues pour 2024 (30 %) ont été votées pour les clubs sportifs : la boule d'Azur Balaruc (56 050 €), à l'Arago (353 992 €), Sète natation (145 587 €) et Frontignan Thau handball (73 459 €). Le théâtre Molière (scène nationale) recevra 559 346 €. La Mission locale d'insertion des jeunes 153 000 €. L'office du tourisme intercommunal (225 000 €), l'agence économique Blue Invest (75 000 €), La Palanquée 18 000 €.

Mobilités L'attribution des aides à l'achat de trottinettes et vélos électriques a été modifiée de manière à « encourager les déplacements doux ». Les acheteurs pourront déposer leur dossier pendant six après l'achat et l'aide pourra être accordée non plus à un foyer fiscal mais à une personne, renouvelable tous les quatre ans.